

## TROISIÈME SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PRÉVUE EN L'AN 2000

### Objectif : réduire le nombre d'accidents de la route dans lesquels sont impliqués des usagers vulnérables

La semaine du 1er au 7 mai 2000 a été choisie pour être la troisième Semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE/ONU <sup>1/</sup>. Au cours de cette semaine, les pays membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU) établie à Genève organiseront simultanément des campagnes de la sécurité routière ayant pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers de la route vulnérables.

Parmi les usagers de la route vulnérables, on peut citer les piétons, les cyclistes, les cyclomotoristes, les motocyclistes et les passagers de ces deux roues. Dans ces groupes, les enfants, les personnes âgées, les handicapés et les jeunes sont particulièrement vulnérables. Les usagers de la route vulnérables sont plus exposés aux risques d'accident que les autres, et lorsque des accidents surviennent, ils ont des conséquences beaucoup plus graves pour les usagers de la route vulnérables que pour les autres. Sur les 150 000 personnes tuées chaque année dans des accidents de la route dans la région de la CEE/ONU, on estime que 30 %, soit environ 45 000, sont des usagers de la route vulnérables.

Le slogan commun de la troisième Semaine de la sécurité routière est : "**PARTENAIRES DANS LA RUE, SÉCURITÉ ACCRUE**". Son but est d'attirer l'attention sur la nécessité pour les organismes publics, le secteur privé et les usagers de la route eux-mêmes de devenir de véritables partenaires si l'on veut que les routes deviennent plus sûres, en particulier pour les usagers de la route vulnérables.

---

<sup>1/</sup> Font partie de la CEE/ONU tous les pays européens, les États-Unis d'Amérique, le Canada, Israël et les Républiques du Caucase et de l'Asie centrale.

Comme pour la première et la deuxième Semaines de la sécurité routière, organisées, respectivement, en 1990 et 1995, le programme de la troisième Semaine de la sécurité routière prévoit un certain nombre d'activités à exécuter, au niveau national, par les gouvernements et, au niveau international, par la CEE/ONU ainsi que par d'autres organisations internationales. Les modalités de participation des gouvernements à cette campagne sont souples; elles dépendent de la situation particulière de la sécurité routière dans leur pays, du public précis à atteindre et des approches ou méthodes spécifiques à adopter dans chaque pays. Dans ceux où les activités liées à la sécurité routière sont entreprises à l'échelon national sur une base régulière, la troisième Semaine de la sécurité routière donnera aux gouvernements une occasion de faire le point et de mettre en lumière les résultats de ces activités. Dans d'autres cas, les gouvernements et des organismes nationaux profiteront de cette occasion pour entamer, avec l'appui de la CEE/ONU, des activités nouvelles pour faire mieux comprendre le problème de la sécurité routière des usagers de la route vulnérables dans leur pays et contribuer à améliorer la situation.

De son côté, la CEE/ONU publiera une brochure spéciale sur la troisième Semaine de la sécurité routière et éditera et diffusera des informations y relatives grâce à des communiqués de presse et en recourant aux médias pour donner à cette Semaine la plus large publicité possible. La CEE/ONU encouragera aussi les gouvernements de ses pays membres à organiser des campagnes nationales au cours de la troisième Semaine de la sécurité routière. Les organisations internationales et non gouvernementales seront aussi invitées à apporter leur appui et leur contribution à la Semaine. La CEE/ONU prévoit en outre d'organiser ou de sponsoriser des séminaires et des ateliers spéciaux sur la sécurité des usagers de la route vulnérables, y compris un sur l'assistance aux victimes d'accidents de la route.

Enfin, la CEE/ONU ouvrira un site Internet spécial pour la troisième Semaine de la sécurité routière avec des liens renvoyant aux sites des gouvernements et d'organisations participant aux activités sur la sécurité routière, en vue de faciliter l'échange de données et d'informations sur les campagnes nationales de sécurité routière et de permettre la mise en commun d'expériences entre pays membres de la CEE et organisations actives dans le domaine de la sécurité routière.

Cette manifestation devrait contribuer dans une grande mesure à faire comprendre la nécessité de poursuivre les efforts entrepris pour améliorer la sécurité sur nos routes en général et renforcer celle des usagers de la route vulnérables en particulier.

Pour obtenir un complément d'informations, veuillez vous adresser à :

M. José Capel Ferrer, Directeur, ou  
M. Jerzy Witkowski, économiste  
Division des transports

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU)  
Palais des Nations  
CHn1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : (+41n22) 917 2400 ou 917 3259  
Télécopie : (+41n22) 907 00 39  
Adresse électronique : jose.capel.ferrer@unece.org  
jerzy.witkowski@unece.org